

Etude de l'AIM sur l'imagerie médicale - 2012/06/06

La Belgique affiche un score particulièrement mauvais en matière de rayonnement médical. En comparaison avec la France, la dose moyenne de la population et la dose moyenne de rayonnement par habitant exposé est beaucoup plus élevée chez nous. Certains groupes d'âge courent cinq fois plus de risque de radiation qu'en France. C'est ce qu'il ressort d'une étude sur les effets de la nature répétitive des examens radiographiques réalisée par l'Agence Intermutualiste (AIM-IMA), à la demande de l'INAMI, et basée sur l'examen d'un échantillon représentatif de données sur la période 2002 - 2008. L'IMA a également évalué si la création d'un registre central pouvait contribuer à la prévention de ces examens inutiles et nuisibles.

Près de 90% de la population belge a réalisé un examen d'imagerie médicale au cours de la période 2002-2008. Chez 43% de la population, on dénombrait plus de 10 examens d'imagerie médicale facturés. Heureusement que tout examen d'imagerie médicale ne va pas de pair avec un rayonnement : échographies et RMN ne provoquent aucun danger de rayonnement.

Parmi les examens les plus fréquemment effectués, l'étude s'est concentrée sur l'imagerie de la colonne lombaire, du thorax, mais aussi les radiographies dentaires. Alors que l'imagerie de la colonne lombaire est dans la plupart des cas inutile, on en dénombre 344 000 examens par an totalisant un coût de plus de 15 millions d'euros.

Une succession d'une radiographie et d'un CT scan de la colonne lombaire dans un délai de 90 jours a été réalisée dans 426 720 cas au cours de la période 2002-2008. Il y a également eu 50 240 cas de répétition d'une même radiographie lombaire. Les successions d'examen ont été prescrits par le même médecin dans 40% des cas. 58% des successions d'une radiographie, d'un CT scan et d'une RMN lombaires ont été prescrites par un même médecin.

L'étude de l'IMA s'est également penchée sur l'augmentation de la dose de rayonnement. La plus forte augmentation se produit dans les régions les plus sensibles aux radiations telles que le thorax et l'abdomen. Elle est en grande partie causée par le CT scan. Face à ce constat, l'IMA en appelle à une diminution du nombre de scanners, lorsque c'est possible, et à limiter la dose de rayonnement administrée. Ceci est possible grâce à l'utilisation efficace d'une infrastructure optimale, l'expertise maximale et un cadastre des appareils CT scan dans les différents hôpitaux de notre pays.

La demande de constitution d'un registre central est légitime, mais elle ne résoudra le problème que partiellement. Des mesures supplémentaires sont nécessaires : l'enregistrement individuel de chaque examen ionisant au niveau du patient et le service ainsi que l'intégration des lignes directrices élaborées par les radiologues dans le processus de prescription. C'est de cette manière seulement que l'on pourra réduire drastiquement le volume de rayonnements ionisants dans notre pays et réaliser des économies dans le secteur de l'imagerie médicale.

Le rapport complet de cette étude est disponible [ici](#).

Chef de projet : D^r Patrick Galloo : 0478 / 88 33 71